

PROGRAMME DE FORMATION

La gestion patrimoniale du divorce

Découvrez notre formation dédiée à la gestion patrimoniale du divorce, conçue pour vous permettre d'accompagner vos clients à chaque étape de cette transition délicate. Vous apprendrez à maîtriser les outils et stratégies clés pour optimiser la gestion de leur patrimoine, tout en anticipant les impacts fiscaux, sociaux et financiers. Grâce à une approche structurée et pratique, vous serez en mesure de proposer des solutions adaptées et d'apporter une réelle valeur ajoutée à vos clients dans cette période de changement.

Date:	PAS DATE
Durée:	2 heures
Type / Prix:	240 €
Prérequis:	• Maîtrise la fiscalité des revenus fonciers et de l'impôt sur les sociétés. • Connaître les règles du démembrement. • Disposer de quelques notions comptables.
Objectifs:	• Comprendre les enjeux patrimoniaux liés à chaque étape du divorce • Maîtriser les outils et stratégies pour accompagner les clients dans la gestion de leur patrimoine pendant et après un divorce • Analyser les impacts fiscaux, sociaux et financiers du divorce

La décision : L'ouverture d'une procédure de divorce

- Les différentes procédures de divorce (amiable et contentieux)
- La séparation de corps

L'instance de divorce : La gestion de cette période critique

- Les conséquences sur le logement de la famille
- Les conséquences sur la garde des enfants
- Les conséquences bancaires : remboursement de crédit, gestion des comptes
- Les conséquences fiscales : déclaration et modalités déclaratives
- Quid en cas d'acquisition d'un bien ?
- Quid des modifications administratives à effectuer ?

Le divorce : La fin d'une histoire... ou pas

- La répartition des biens (modalités civiles et fiscales)
- Les problèmes particuliers liés à :
 - l'activité professionnelle
 - l'immobilier (vente de la résidence principale, immobilier défiscalisant)
- L'aspect financier (prestation compensatoire, pension alimentaire, indemnités)

Les conséquences sociales

- La retraite d'un époux divorcé
- Remariage et réversion
- Avantages sociaux
- Mutuelle
- Conséquences sociales pour les enfants
- La perte des garanties prévoyance
- Sort de l'épargne salariale

Focus

- Le conjoint du dirigeant participant à l'exploitation

Synthèse

- Fiche de synthèse sur les points de vigilance

CGPI

- IAS/DDA : 2 heures
- IOBSP / DCI : 2 heures

Notaires

- 2 heures | N° d'homologation CSN : 202100871

Experts-comptables

- 2 heures

Cette formation valide uniquement les heures indiquées ci-dessus

Replay

Quiz d'évaluation des acquis

- CGPI
- Experts-comptables
- Banquiers conseillers privés
- Assureurs
- Notaires
- Avocats

Heures réglementaires:

Format:

Moyen pédagogique:

Public visé:

Moyen d'évaluation:

Diaporama (notions métier, exercices d'application, questionnaires de compréhension)

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

